



**SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

N° : 2021-038

OBJET : Modification des membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Date de la convocation : **Jeudi 23 septembre 2021**

Secrétaire de Séance : **Mme POMMAZ**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost en raison des mesures sanitaires et de distanciation physique.

Nombre de délégué-e-s : 30	Présent-e-s : 17	en droits de vote	: 53,5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote	: 10
	Votant-e-s : 19	en droits de vote	: 63,5

Liste des présent-e-s :

nombre de votes /délégué-e

METROPOLE DE LYON

M. ATHANAZE	5
M. BENZEGHIBA	5
MME CREUZE	5 + 5
MME DEHAN	5
MME FAUTRA	5
M. GOMEZ	5
MME GROSPERRIN	5
M. QUINIOU	5
M. RAY	5
MME REVEYRAND	5
M. SELLES	5
M. VIEIRA	5
M. GAITET	4
M. GIRARD	1,5
MME TERRIER	1,5

CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN
CCMP

LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DECINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
	M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3 + 5
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. VINCENT	1
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

M. Vieira à Mme Creuze

M. Gomez à M. Fischer

Mme Dehan à M. Athanaze

Mme Gersperrin à M. Athanaze

Madame la Présidente expose,

Vu la délibération n°2020-046 en date du 16 octobre 2020 actant la création d'une Commission consultative pour les services publics locaux (CCSPL), l'élection des conseillers syndicaux membres et la désignation des représentants d'associations locales,

Vu la démission formulée par Madame GOUST en tant que membre du bureau syndical et par la même de son mandat de vice-présidente.

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE** Monsieur Matthieu VIEIRA en tant que représentant du Synamim au sein de la CCSPL en remplacement de Madame Victoire GOUST.

- **DIT** que les autres mentions de la délibération n° 2020-046 du 16 octobre 2020 demeurent inchangées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente

Catherine CREUZE

